


La recherche fondamentale, sous-financée en France

L'État français dépense plus que ses pairs dans tous les domaines, sauf la sécurité, la justice et... la recherche fondamentale, cœur de l'innovation.

ANNE DE GUGNE  @adegugne

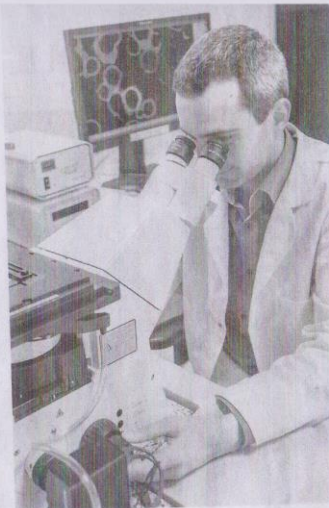
POLITIQUE PUBLIQUE Omniprésent dans l'économie, comme dans la société, l'État français dépense beaucoup plus que ses pairs européens. Le constat est connu depuis longtemps, et la tendance s'est encore largement amplifiée ces dernières années, dans le sillage de la pandémie de coronavirus. Un chiffre stupéfiant illustre bien cette accélération : les dépenses publiques représentent depuis 2020 autour de 60 % de la production de richesse nationale, le produit intérieur brut (PIB) quand la moyenne européenne

est légèrement supérieure à 50 %.

Comment expliquer ce décalage de près de 10 points ? A priori, du moins si on se fie à toutes les enquêtes de satisfaction, pas par une efficacité nettement supérieure des services publics français... Pour mieux appréhender le phénomène, l'ancien magistrat de la Cour des comptes, François Ecalte, a réalisé récemment, une intéressante comparaison, poste par poste, à partir des chiffres 2021 d'Eurostat, la direction de la statistique européenne, des dépenses hexagonales avec les moyennes européennes. Cette année-là, les dépenses publiques de la France

représentent 59 % du PIB en 2021 contre une moyenne de 51,5 % dans l'Union européenne.

« Le poids des dépenses publiques, en pourcentage du PIB, est plus élevé en France que dans l'Union européenne pour toutes les grandes fonctions à l'exception de la sécurité intérieure et de la justice ainsi que des services généraux (fonctions supports) et des intérêts de la dette publique pour lesquels il



La France consacre 0,3 % de son PIB à la recherche fondamentale, contre une moyenne européenne de 0,6 % (ici, un laboratoire du CNRS au CHU de Limoges).

BURGER / PHANIE

est à peu près le même», explique Ecalte dans le document qu'il a mis en ligne sur son site fipeco.fr.

Ainsi, la France fléchit 2,3 % de son PIB vers l'assurance-chômage, contre 1,7 % en moyenne dans l'Union européenne ; 1,4 % pour les loisirs et la culture contre 1,2 % en moyenne dans l'UE... La comparaison sur le terrain de l'enseignement, dont la dégradation, en France, est bien documentée, est éclairante. Globalement, l'Hexagone consacre à ce poste 5,2 % de son PIB, contre 4,8 % dans l'UE. Dans le détail, pourtant, Paris dépense moins que ses voisins pour l'élémentaire, le primaire et le supérieur. En revanche, deux fois plus pour ce que les statisticiens appellent pudiquement les « services annexes », autrement dit des services administratifs qui ne sont affectés à aucun cycle scolaire en particulier.

Des dépôts de brevets en baisse

Autre point d'étonnement. En pleine révolution industrielle, la France, championne de la dépense en Europe, néglige pourtant la recherche fondamentale, cœur de l'innovation. Elle affecte, selon le travail de François Ecalte, à ce domaine seulement 0,3 % de son PIB, contre une moyenne européenne de 0,6 % et un effort considérable en Allemagne évalué à 1,1 % du PIB, sachant que cette dénomination exclut les dépenses de recherche appliquées incluses dans d'autres postes, comme la santé ou la défense.

Cette faiblesse surprend compte tenu des incessantes communications gouvernementales autour de

la recherche et de l'innovation, érigées, à raison, depuis des années comme la priorité des priorités. Sur le papier, depuis son premier quinquennat, Emmanuel Macron n'a pas chômé sur le sujet : fonds pour l'innovation et l'industrie (FII), plan de relance, France 2030, quatrième plan d'investissement et d'avenir (PIA)... Autant de programmes censés financer généreusement la recherche fondamentale, mais qui laisse le pays, d'après les statistiques, loin derrière ses pairs. Les données de l'Office européen des brevets (OEB) confirment malheureusement ce décrochage. En 2021, selon l'institution, 5,6 % du total des demandes de brevet dans le monde venaient de France contre 7 % en 2014.

De manière plus globale, Paris apparaît pourtant en termes de dépenses privées et publiques déçues vers la recherche et développement (R&D) dans la moyenne de l'UE, à 2,3 % du PIB en 2021. Paris a en effet opté depuis dix ans pour un renforcement du soutien à l'innovation au sein des entreprises. « Les moyens financiers ont progressé de façon continue, passant de 3 milliards en 2010 à près de 10 milliards par an aujourd'hui, dont les deux tiers liés au crédit d'impôt recherche », notent les magistrats de la Cour des comptes dans un rapport d'avril 2021.

Des chiffres qui, selon l'institution, placent l'Hexagone « parmi les pays de l'OCDE ayant le plus haut niveau de soutien public à l'innovation », même si « les effets sur l'innovation, qui sont la finalité de cette politique publique de soutien, sont plus difficiles à mesurer ». ■

L'Italie veut renationaliser sa dette publique

Le gouvernement a lancé

